



2 / 2

Le bureau de vote électronique comprend les membres suivants représentant les organisations syndicales candidates à l'élection :

1.	M.	Damien	GLEMAREC	UNSA Education
2.	Mme	Dominique	DOS SANTOS	A. & D. CFE CGC
3.	M.	Jean-Pierre	LUCIANI	STC Education
4.	Mme	Anna	DELMON	SNALC
5.	Mme	Melinda	SAUGER	FNEC-FP-FO
6.	Mme	Marie	CHARDONNET	FSU
7.	Mme	Danielle	GRIMALDI	CFTC
8.	M.	Nicolas	RUSSEIL	SUD éducation
9.	M.	Samuel	SERRE	CGT Educ'action
10.	Mme	Sylvie	COQUILLE	Sgen-CFDT
11.	M.	Franck	BOMPARD	SNCL-SIES-SAGE

Article 4 -Le secrétaire général de l'académie de Versailles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage dans les services académiques.

Fait à Versailles, le

19 NOV. 2018

Charline AVENEL